

Montbarré ; *Beauvoisis* à Mr. de la Vauguion, *Royal Vaisseaux* à Mr. de Guerchi, *Dauphin* à Mr. de Maillebois, *La Sarre* à Mr. de Lullan ; *Lionnois* à Mr. de Spatte. Mrs. de Vauban, de Châtelet & de Pont ont obtenu des commissions de Colonels dans la Gendarmerie : & Mrs. de Merainville, de Rubempré, de Courtebonne, & de Moussi ont été faits Grands Croix de l'Ordre de St. Louis. Le Roi a nommé encore Brigadiers de ses Armées, le Marquis de Juvillac, le Comte de Rouvrai, le Marquis de Chifreville, Mts. de Marignan & de Préconstal, Officiers des Mousquetaires, & Mrs. de Valendre & de Chambon, Officiers des Gardes.

III. Sa Majesté prorogea derechef le 26. Octobre jusqu'au dernier Decembre 1735. le prix des anciennes Especes par un Arrêt du Conseil d'Etat, dont voici la teneur.

**V**U par le Roi étant en son Conseil l'Arrêt rendu en icelui le 8. Decembre 1733. pour la continuation jusqu'au premier Janvier 1735. du prix des anciennes Especes & matieres d'or & d'argent sur le pied fixé par l'Arrêt du 15. Juin 1726. ensemble du payement des 4. deniers par livre à ceux qui remettent la valeur de dix mille livres & au-dessus, aux Hôtels des Monnoyes, en Piastras & autres matieres d'or & d'argent : & Sa Maj. étant informée de l'avantage qu'il y auroit pour ses Sujets, de leur accorder un nouveau délai : Oïi, le rapport du Sr. Orry, Conseiller d'Etat & Ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur Général des Finances : Le Roi étant en son Conseil, a prorogé & prorogé l'exécution de l'Arrêt du 8. Decembre 1733. passé lequel, & à commencer du premier Janvier 1736. le prix des anciennes especes & matieres  
d'or